

<http://gec.venissieux.org/Convention-de-delegation-partielle-du-fonds-d-aide-aux-jeunes>



Convention de délégation partielle du fonds d'aide aux jeunes

- Les élus interviennent... -

Publication date: vendredi 25 octobre 2019

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Aujourd'hui dans notre pays, environ 9 millions de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit une augmentation de près de 800000 personnes en 10 ans.

Selon le dernier rapport de l'observatoire des inégalités, 4,8 millions de personnes ont dû faire appel à une aide alimentaire en 2015. Près de 4 millions de personnes sont mal logées, soit que leur logement est très dégradé, soit très petit, ou qu'elles n'ont pas de domicile personnel.

Toujours selon ce rapport, 18% des français de plus de 15 ans n'ont pas de diplôme ou seulement le certificat d'études. Dans une société qui a fortement promu la démocratisation de l'éducation et l'accès aux études, être dépourvu de titre scolaire représente un « handicap » de plus en plus lourd sur le marché du travail. La France compte 7% d'illettrés parmi les 18-65ans.

En première ligne, les plus jeunes sont les plus touchés par l'augmentation de la pauvreté, plus d'un enfant sur 10 vit sous le seuil de pauvreté du fait des bas revenus de ses parents. Les jeunes adultes de 20 ans à 29 ans représentent 11,8% des pauvres, souvent peu diplômés, en difficulté d'insertion professionnelle.

Sans se substituer au droit commun, à Vénissieux, nous avons toujours déployé des politiques sociales et des actions pour les plus démunis, c'est pourquoi la ville subventionne le fond local d'aide aux jeunes qui aident financièrement les jeunes en difficultés et réponds à leurs besoins urgents, alimentaires et autres.

Pour l'année 2018, 144 dossiers ont été instruits, 128 aides ont été délivrées, 85% des demandes ont été instruites par la mission locale et le CCAS. L'aide alimentaire est toujours le premier poste de dépenses. Vient ensuite l'aide aux transports suivi par la formation.

Alors que les besoins en formation sont importants, la région Rhône-Alpes Auvergne, qui en a la compétence, a baissé le budget alloué aux formations. L'accès à un emploi et à une formation devraient être des priorités.

Les politiques publiques déployées n'évoluent pas en fonction des besoins réels de nos administrés. Très souvent on avance pour mieux reculer ensuite Les conséquences sur la vie chère, on l'a vu avec la colère des gilets jaunes, l'austérité imposée aux communes qui déploient des services publics de qualité essentiels aux habitants ont été aussi très impactés. La commune est le 1er maillon essentiel de proximité pour l'habitant.

Concernant les aides à la formation pour 2018, elles ont représentés un montant de 5 586Euros et cette année, nous avons par le biais du CERTA financé la formation FLE de 13 jeunes Vénissiens.

En contribuant à ces formations, nous les accompagnons vers l'insertion sociale et professionnelle, personne ne doit rester sur le bord du chemin, nous leurs donnons des perspectives ...